

République Française  
Département des Alpes-Maritimes  
Commune d'Utelle

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 26/2023

*Séance du 28 août 2023*

Nbre de membres en ex.	14
Nbre de membres prés.	12
Vote	14
Date convocation	24/08/2023

*L'An deux mille vingt-trois, le lundi 28 août à 18h00 le Conseil Municipal convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de St Jean la Rivière, sous la présidence de Monsieur Yves GILLI, Maire.*

**Objet de la délibération****MODIFICATION DES HORAIRES DE LA Garderie SCOLAIRE.**

**Présents :** Yves GILLI, Yvette MARTIN, Hélène-Marie PASSERON, Michel TIREBAQUE, Céline BERNART, Cyril LEGER, Fabienne RASPAU, Geneviève PEPE, Olivier CORNELIUS, Karine FAY, Stéphane VOISIN, Corinne COMINO.

**Absents représentés :** Jean-Luc VIGNA donne pouvoir à Yves GILLI, Rémy RAPPELLO donne pouvoir à Fabienne RASPAU.

**Absent non représenté :**

*Geneviève PEPE a été nommée Secrétaire de séance.*

Le Maire rappelle au conseil municipal la délibération 23/2019 du 20 juin 2019 par laquelle les horaires de garderie scolaire avaient été réactualisés.

Le Maire explique qu'à la suite de la mise en place du transport scolaire supplémentaire sur la commune d'Utelle, l'effectif des élèves fréquentant la garderie scolaire du matin est fortement en baisse voir à être pratiquement inexistant sur la plage horaire de 7h30 à 8h00.

C'est pourquoi, le Maire expose au Conseil municipal qu'il convient de modifier les horaires d'accueil de la garderie scolaire du matin et propose :

Garderie du matin	de 8h00 à 8h35
Garderie du soir	de 16h30 à 18h30

Il précise que ces nouveaux horaires seront en application dès le premier jour de rentrée de l'année scolaire 2023-2024, soit le lundi 4 septembre 2023.

**Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité**

**DECIDE**

- **APPROUVE** les nouveaux horaires de la garderie scolaire à compter du 4 septembre 2023.

Fait et délibéré à Saint Jean la Rivière les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

**Geneviève PEPE**  
Secrétaire de séance



**Yves GILLI**  
Maire

